

Colloque organisé à l'occasion des 20 ans du DSF

20 ans d'expérience – Un défi pour l'avenir

Palais des Congrès de Beaune, 10 et 11 mars 2009

## Ouverture du colloque

Emmanuelle Soubeyran

Sous-directrice de la Qualité et de la Protection des Végétaux, Direction Générale de  
l'Alimentation, MAAP

Je suis ravie de vous accueillir à Beaune au nom du Ministre de l'agriculture et du Directeur Général de l'Alimentation, à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Département de la santé des forêts.

Vous êtes venus nombreux de différentes régions de France, de différentes sphères professionnelles et de pays voisins comme la Belgique et la Suisse, ou plus lointains comme le Maroc, pour débattre et apprendre toujours davantage sur un domaine que vous partagez et qui vous passionne : la santé des forêts.

Il y a 20 ans Christian Barthod créait sous l'impulsion de Francis Rinvile, alors Directeur des forêts, le Département de la santé des forêts à la suite d'une succession de problèmes sanitaires très importants qui avaient été à l'époque très médiatisés : la sécheresse de 1976, le dépérissement des chênes en forêts domaniales de Tronçais, le dépérissement des forêts attribué à la pollution atmosphérique, les "pluies acides"... Il concevait ce dispositif original dont la mission est à la fois d'assurer un suivi continu de la santé des forêts et de fournir aux acteurs forestiers des diagnostics et des conseils phytosanitaires. Au gré des évolutions du ministère et des réformes, le Département de la santé des forêts a évolué mais il a néanmoins conservé son nom. Il est incontournable et il perdure même si son port d'attache a changé.

Ce colloque est pour le ministère de l'agriculture l'occasion de rassembler tous les acteurs de ce projet, pour renforcer les liens entre tous ceux qui, à travers leurs organismes et leurs métiers respectifs, oeuvrent pour la connaissance et la préservation de la santé des forêts.

Je souhaite à ce titre remercier tout d'abord l'ensemble des correspondants-observateurs pour leur présence aujourd'hui et surtout pour leur travail quotidien et leur motivation. Ils constituent le véritable bras armé du Département de la santé des forêts. Je les remercie également pour les posters qu'ils ont préparés et pour la magnifique décoration qu'ils ont réalisée à l'occasion de ce colloque.

Je souhaite aussi saluer les nombreux chercheurs qui valorisent l'ensemble des observations et qui ont à cœur de transférer les résultats de leurs travaux aux gestionnaires.

En effet pour toutes les décisions à prendre, la sylviculture a un besoin urgent de repères et de guides. La complexité des questions soulevées par les changements climatiques impose le recours à des techniques élaborées de modélisation mises en œuvre au sein des organismes de recherche. Mais, aussi élaborés soient-ils, les modèles doivent être alimentés avec des données précises et fiables, c'est pourquoi le travail de collecte d'information est si nécessaire et il est important que ceux qui en sont chargés puissent en avoir un retour. L'interaction entre les observateurs et les chercheurs est donc très importante.

Je souhaite également saluer la présence des représentants de tous les organismes professionnels concernés par la forêt, les propriétaires, les gestionnaires publics et privés, les pépiniéristes, le monde de la recherche, le monde du développement, les services de l'administration et de la forêt, qu'ils soient au ministère de l'environnement ou au ministère de l'agriculture ; votre présence constitue pour le ministère le premier résultat positif de ce colloque.

Ce colloque est aussi l'occasion de rappeler l'originalité et l'efficacité du dispositif existant constitué d'un réseau de 220 correspondants observateurs, de partenariats forts et durables entre les différents organismes, l'office national des forêts, le centre national professionnel de la propriété forestière, l'institut national de la recherche agronomique, l'administration... Ces partenariats continuent de se développer, comme c'est le cas par exemple avec la coopération avec l'Inventaire forestier national, à la fois au niveau de la collecte des données sanitaires sur le terrain et de la gestion des bases de données. Ce dispositif peut servir de modèle dans d'autres domaines et nous ne manquerons pas de nous en inspirer.

L'objectif de ce colloque est enfin d'identifier les nouveaux dangers qui guettent la forêt, les pathogènes émergents comme par exemple le champignon *Chalara fraxinea* qui occasionne des dépérissements de frêne, ou les espèces envahissantes comme le nématode du pin dont le risque d'apparition augmente compte tenu d'une part du réchauffement climatique et d'autre part de l'augmentation des échanges de personnes, de biens, d'animaux et de végétaux. D'autres risques mettent en danger les conditions de croissance des peuplements forestiers, c'est le cas du réchauffement climatique ou des accidents climatiques telles que les sécheresses, les canicules, les froids extrêmes ou les tempêtes, comme la tempête Klaus qui a durement éprouvé les forêts du Sud-Ouest en janvier dernier. Comment pouvons nous mieux nous préparer face à ces risques, comment pouvons nous améliorer notre surveillance ? Ces questions, nous devons nous les poser évidemment dans notre pays, en France, mais nous devons également réfléchir à ce que nous devrions proposer et à ce que nous devons améliorer en Europe et avec nos partenaires du pourtour méditerranéen.

Les débats de ces deux jours doivent nous permettre de répondre collectivement à ces questions pour construire ensemble les orientations de demain. Je dois préciser que nous envisageons de réunir régulièrement un comité d'orientation dont l'objectif sera d'aider le Département de la santé des forêts à ajuster ses dispositifs de surveillance en fonction des besoins des organismes partenaires. Ce comité associera bien entendu au ministère de l'agriculture les différentes directions concernées, pas uniquement la direction en charge des sujets sanitaires mais aussi la direction en charge de la filière forêt-bois, de l'économie de la filière, les autres ministères concernés, en premier lieu celui de l'environnement et bien sûr tous les acteurs, représentés à ce colloque.

Je terminerai en évoquant le récent rattachement du Département de la santé des forêts à la Direction Générale de l'Alimentation. Le Département santé des forêts est en effet rattaché depuis quelques mois à la Direction Générale de l'Alimentation et plus précisément à la sous direction de la qualité et de la protection des végétaux. La Direction Générale de l'Alimentation est en charge de la sécurité sanitaire de manière générale, cela concerne la santé des personnes, à travers une politique qui contribue à une alimentation sûre, diversifiée et durable, la santé des animaux mais également la santé des végétaux. Il ne faut pas le comprendre uniquement comme l'administration qui délivre des autorisations de mise sur le marché pour des produits phytosanitaires mais aussi comme l'administration en charge de la surveillance biologique du territoire. À ce titre, le rattachement du Département de la santé des forêts à la sous direction de la qualité et de la protection des végétaux est apparu naturel et il a été décidé par le Gouvernement dans le cadre de la révision générale des politiques publiques.

En tant que nouvelle sous-directrice de la qualité et de la protection des végétaux, je suis vraiment très fière d'accueillir le Département de la santé des forêts au sein de la sous direction et je m'attacherai avec Jean-Luc Flot, dans les semaines et dans les mois qui viennent, à ce que les ajustements inhérents à un changement de structure se passent dans les meilleures conditions possible. Je m'attacherai aussi à consolider les liens avec l'ensemble des directions du ministère et des acteurs concernés.

En conclusion, je vous souhaite un débat ouvert et animé sous la houlette éclairée de Jean-Luc Flot que je remercie.

Je vous remercie.

\* \* \*